

MONTREAL CENTRE —VILLE

**Mémoire présenté à la Commission sur le développement
économique et urbain et l'habitation - Ville de Montréal**

Dans le cadre de la consultation publique sur le projet de Politique de la vie nocturne
montréalaise

Le 22 mars 2024

À propos de Montréal centre-ville

Fondée en 1999, Montréal centre-ville est la Société de développement commercial (SDC) du centre-ville de Montréal, un organisme à but non lucratif qui regroupe près de 5000 entreprises membres qui emploient plus de 300 000 travailleurs. Elle est la plus grande organisation du genre au Canada. Elle se consacre au développement, à l'amélioration et à la promotion du centre-ville de Montréal.

En tant qu'interlocuteur clé représentant le cœur de la métropole, sa principale mission est de contribuer au dynamisme économique et commercial, au rayonnement et à la qualité de vie du centre-ville de Montréal. Sa vision est d'être un partenaire influent pour le développement du centre-ville de Montréal, un quartier d'affaires et de vie de classe mondiale au caractère authentique, animé et créatif. L'ensemble des actions déployées pour assurer l'attractivité durable du centre-ville sont guidées par quatre valeurs : proactivité, collaboration, influence et ouverture.

MONTRÉAL CENTRE-VILLE

1176, rue Sherbrooke Ouest,
Montréal (Québec)
H3A 1H6

Table des matières

À propos de Montréal centre-ville.....	2
Sommaire des recommandations.....	4
Introduction: Créer les conditions gagnantes pour l'industrie.....	5
Encadrement du bruit et de la cohabitation.....	6
Acteurs nocturnes et Charte : Définition des rôles et engagements.....	7
Conclusion.....	7

Sommaire des recommandations

Recommandation 1 : *Que la Politique de la vie nocturne de Montréal cible le développement économique et commercial comme pilier principal afin de préserver nos actifs stratégiques et créer des conditions favorables pour que l'industrie nocturne puisse prospérer.*

Recommandation 2 : *Que la Politique de la vie nocturne établisse des normes de bruit claires et précises pour les établissements et les grands événements, avec des méthodes de mesure et de surveillance fiables.*

Recommandation 3 : *Que la Ville élabore un cadre réglementaire offrant des mécanismes de médiation efficaces lors de conflits entre les résidents, les établissements et les grands événements.*

Recommandation 4 : *Que la mise en place d'équipes de médiation soit intégrée au projet de Politique de la vie nocturne, notamment dans les secteurs à forte concentration d'établissements nocturnes et lors de grands événements, afin de prévenir les conflits, limiter les incivilités et rehausser la sécurité du public.*

Recommandation 5 : *Que la Politique de la vie nocturne de Montréal définisse clairement les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué.*

Introduction: Créer les conditions gagnantes pour l'industrie

La vie nocturne de Montréal, véritable carrefour d'échanges culturels et sociaux, contribue de manière significative à l'attractivité et le rayonnement de la ville ainsi qu'à son économie locale et sa qualité de vie. La diversité des activités nocturnes, allant des restaurants et bars aux événements culturels et festivals, reflète la richesse et la dynamique de notre métropole.

Dans ce contexte, le projet de Politique de la vie nocturne à Montréal représente une initiative louable visant à encadrer et à promouvoir cette industrie. Bien que nous saluons les efforts de la ville pour soutenir une vie nocturne équilibrée et prospère, nous sommes d'avis que le projet mérite d'être recentré sur les éléments qui l'ont initié; **un cadre réglementaire défavorable à l'industrie de la vie nocturne et qui menace la survie de nombreux établissements et événements, plus particulièrement les tenanciers et les festivals.**

Dans ce mémoire, nous aborderons l'opinion de la SDC Montréal centre-ville quant au volet économique, la cohabitation, la réglementation et la gouvernance. Afin d'adresser ces préoccupations, nous proposons dans les sections suivantes des recommandations constructives visant à renforcer et à améliorer le projet de politique, dans le but de favoriser une vie nocturne dynamique et prospère qui assure le maintien de la qualité de vie.

Recommandation 1 : *Que la Politique de la vie nocturne de Montréal cible le développement économique et commercial comme pilier principal afin de préserver nos actifs stratégiques et créer des conditions favorables pour que l'industrie nocturne puisse prospérer.*

Encadrement du bruit et de la cohabitation

La clarté et la définition des aspects réglementaires sont essentielles pour assurer une mise en œuvre efficace et équitable de la Politique de la vie nocturne à Montréal. Cependant, dans le projet actuel, certains éléments réglementaires, tels que la gestion du bruit et les rôles des différents acteurs impliqués ainsi que leur imputabilité, ne sont pas clairement définis. Cette absence de cadre précis peut représenter une importante menace pour l'industrie de la vie nocturne.

Nous notons aussi l'absence d'autres éléments associés aux enjeux du bruit et des nuisances, dont la gestion des files d'attente devant les établissements et la gestion de foules lors de la fermeture obligatoire des établissements à 3h du matin. Ces éléments sont pourtant au cœur de nombreux litiges qui minent la viabilité économique d'établissements ainsi que la cohabitation harmonieuse avec les résidents et les activités diurnes.

Il nous apparaît donc nécessaire d'entamer une analyse approfondie des règlements existants sur le bruit et les nuisances, afin d'assurer une saine cohabitation et les ajustements à apporter au cadre réglementaire de la ville

Recommandation 2 : *Que la Politique de la vie nocturne établisse des normes de bruit claires et précises pour les établissements et les grands événements, avec des méthodes de mesure et de surveillance fiables.*

Au-delà des règlements et des mécanismes juridiques, il est primordial de prévoir des mécanismes de médiation efficaces lors de conflits liés au bruit et aux nuisances nocturnes. Comme l'ont démontré diverses initiatives¹², la médiation peut jouer un rôle important dans la résolution pacifique des différends entre les différents acteurs de la vie nocturne et les résidents, favorisant ainsi une cohabitation harmonieuse dans les quartiers urbains.

Pour préserver la vitalité nocturne et la qualité de vie des résidents, il est impératif que la Politique de la vie nocturne de Montréal intègre un cadre réglementaire efficace et des mécanismes de médiation adaptés.

Recommandation 3 : *Que la Ville élabore un cadre réglementaire offrant des mécanismes de médiation efficaces lors de conflits entre les résidents, les établissements et les grands événements.*

Recommandation 4 : *Que la mise en place d'équipes de médiation soit intégrée au projet de Politique de la vie nocturne, notamment les secteurs à forte concentration d'établissements nocturnes et lors de grands événements, afin de prévenir les conflits, limiter les incivilités et rehausser la sécurité du public.*

¹ Le projet des Veilleurs - Société de Développement du Boulevard Saint-Laurent

² Les Pierrots de la nuit - Ville de Paris (France)

Acteurs nocturnes: Définition des rôles et engagements

Parmi les nombreux acteurs clés de la vie nocturne, on retrouve la Ville de Montréal, les arrondissements, le Service de police de la Ville de Montréal, le Service de sécurité incendie de Montréal, la Société de transport de Montréal, les citoyens, les tenanciers, les lieux de diffusion, les grands événements, les autres commerçants du secteur, les sociétés de développement commercial (SDC) et les organismes culturels et communautaires. Une définition de leurs rôles et responsabilités respectifs dans la future Politique de la vie nocturne permettrait de clarifier l'imputabilité de chacun et d'optimiser la collaboration entre ces différents acteurs.

À cet effet, la Politique de la vie nocturne devrait établir un cadre clair définissant les rôles et responsabilités des parties prenantes qui sous-tendent les activités nocturnes à Montréal. Elle favoriserait ainsi une approche collaborative et harmonieuse permettant de créer les conditions favorables pour que l'industrie nocturne puisse prospérer.

Recommandation 5 : *Que la Politique de la vie nocturne de Montréal définisse clairement les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué.*

Conclusion

La vie nocturne de Montréal est un élément vital de notre métropole, contribuant à la richesse culturelle, à la vitalité économique et à l'attractivité touristique de la ville. La proposition de Politique de la vie nocturne à Montréal représente une démarche importante pour encadrer et promouvoir cette vitalité nocturne.

Nous avons fait le choix de nous concentrer sur 5 actions clés visant à assurer le succès de la Politique . À cet effet, nous insistons sur le fait que cette politique doit d'abord et avant tout viser à créer des conditions favorables pour que l'industrie nocturne puisse prospérer. À défaut de quoi il nous apparaît inévitable que toute autre initiative soit en vain.

En suivant ces recommandations, nous croyons que la Politique de la vie nocturne à Montréal pourra répondre de manière plus efficace aux besoins de notre métropole, favorisant ainsi une vie nocturne dynamique, inclusive et durable pour tous les Montréalais et visiteurs de la ville.